

Cher-e-s collègues,

SUD éducation 45 présente une liste au scrutin CAPD du Loiret.

En ayant des élus, SUD éducation 45 propose de vous défendre, individuellement et collectivement, sur des bases simples et sans ambiguïté.

SUD éducation revendique :

- une réduction du nombre d'élèves par classe, condition essentielle pour travailler à la réussite de tous.
- le retrait des décrets « Peillon » et « Hamon », et la fin de toute annualisation des services par le biais des enseignants remplaçants.
- une autre réforme des rythmes scolaires, ambitieuse et dégagée des lobbies touristiques et économiques.

Ces dernières années **nous nous sommes attachés** à défendre les intérêts individuels et collectifs des collègues.

<u>Nous nous sommes mobilisés :</u>

- pour défendre la Laïcité.
- pour le maintien des RASED complets
- pour défendre des collègues en congé maladie victimes de la pesanteur administrative et de décisions iniques.
- pour accompagner les collègues convoqués par leurs IEN.
 Certains collègues vivent mal seul cet entretien.
- pour défendre les dossiers des collègues qui éprouvent au quotidien des difficultés dans leurs fonctions et qui sont parfois victimes de harcèlements ou de graves conflits.
 - pour diffuser une information et une formation sur les formes de souffrance au travail du fait de la dégradation des conditions de travail.
 - pour refuser l'alourdissement du temps de travail pour l'ensemble des collèges et des collègues directeurs.

Assurez une autre voix en CAPD, sans complaisance visà-vis de la hiérarchie.

Faites vivre un syndicat démocratique qui est le vôtre, où toutes les décisions sont d'abord celles de ses membres.

Lire notre profession de foi pour les enseignant-e-s du premier degré

Professeur-e-s des écoles, instituteurs et institutrices, pour une autre éducation, publique, gratuite, laïque, émancipatrice, pour toutes et tous, pour une école bienveillante à l'égard des élèves et respectueuse des conditions de travail des enseignant-e-s,

Votez SUD éducation!

Nos vidéos immanquables!

Après une première vidéo "*Bref, aujourd'hui j'ai fait cours*", sur la journée de travail d'un enseignant et l'urgence d'une réduction du temps de travail, vous apprécierez la deuxième, sur la précarisation des personnels :

Un contrat en or !



Sans oublier aussi celle sur les moyens "Pendant ce temps là sur le terrain" et la la grande efficacité de notre hiérarchie "La hiérarchie, ça sert à quoi ?"

Toutes nos revendications sur notre site

De la maternelle à l'université, pour une autre école dans une autre société, pour un autre syndicalisme, pour une autre voix face à la hiérarchie, choisissez SUD éducation

(membre de l'Union syndicale Solidaires)



Contacter SUD éducation

Vous recevez ce message sur votre messagerie professionnelle via une liste officielle mise en place par le ministère pour les élections professionnelles. Nous n'avons pas accès à la gestion de cette liste, pas plus qu'aux adresses qui y sont inscrites. Le ministère s'était engagé à permettre aux personnels de se désinscrire de toutes les listes, mais il ne tient pas cet engagement, ce que nous dénonçons.